

Le Petit Journal Lacaunais

• *Bulletin Municipal*



**Bonne
Année
2017** ★



N° 80 - Janvier 2017
Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com

EDITO

Chers Lacaunaises et Lacaunais,

Je voudrais commencer cette nouvelle année en souhaitant la bienvenue aux 18 nouveaux nés de 2016 et féliciter les 7 couples qui se sont unis dans notre mairie l'an passé. Ceci prouve qu'il fait bon vivre dans notre commune !

Cependant, l'année 2016 n'aura pas été facile... elle s'est achevée avec ses joies et ses peines au niveau national et international. Notre commune a aussi connu son lot de tristesse avec de nombreux décès qui sont venus endeuiller des familles de Lacaune. Je tiens à leur témoigner tout mon soutien.

L'avenir de notre village repose sur son attractivité ; afin de garder notre population sur place et d'attirer de nouveaux arrivants.

C'est pourquoi nos projets sont liés à la revitalisation de notre commune. Ainsi, la liaison Avenue du château, Granisse et Rue Henri Antoine sera finalisée fin 2017. Une solution pérenne afin de sécuriser la circulation relative aux poids lourds.

La Balme est en cours d'aménagement. La salle de sport sera commencée en 2017, la salle de spectacle suivra en 2018.

Afin de sécuriser et d'améliorer le carrefour rue Edouard Barbey / Pont de Larroque, une maison et un garage vont être démolis.

Concernant le lotissement Bel Air, trois tranches sont prévues. Il sera composé de 14 lots.

Vous avez pu constater que l'espace Olivier Antoine a pris du retard. Celui-ci est du à l'obligation d'études du Conseil Départemental et de l'ONEMA. L'espace devrait être finalisé au printemps 2017.

La construction de la gendarmerie dont la commune est maître d'ouvrage va commencer dans le courant du 1^{er} semestre 2017. Elle jouxtera l'ancien bâtiment.

Je voudrais conclure en remerciant chaleureusement toutes les associations et leurs bénévoles qui oeuvrent dans la vie sociale ou festive lacaunaise ainsi que le personnel communal pour son implication dans le village. Je remercie également tous les artisans, commerçants, entreprises et agriculteurs qui maintiennent le tissu économique de notre secteur.

2017 est placée sous le signe électoral : deux élections pour venir aux urnes. Je vous invite grandement à exercer votre droit de citoyen.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2017.

Robert BOUSQUET
Maire de Lacaune

Conseil Municipal Jeunes

Seuls 5 votants sur 64 se sont déplacés pour voter le 9 novembre. Dommage pour les 5 jeunes motivés qui s'étaient présentés. Le Conseil Municipal Jeunes est donc mis en sommeil en attendant une implication plus forte de nos jeunes citoyens.

PASSEPORT

Les demandes de passeport se font désormais sur rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au 05.63.37.00.18

RAPPEL IMPORTANT
pour le services des eaux
locataires et propriétaires :
pensez à signaler à la Mairie les
départs et les arrivées !

INFO LOCATIONS

Les locations à l'année sur
www.lacaune.com (Page accueil - Vivre à Lacaune
- Locations à l'année)

INFOS PARENTS
Retrouvez les menus
de la cantine
sur www.lacaune.com

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez au recensement

A faire **dans les 3 mois après votre date anniversaire.**

S'adresser à la mairie muni de votre livret de famille, votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Cette attestation vous sera demandée pour le Baccalauréat, les concours, le permis de conduire...

Cérémonie du 11 novembre

Merci au collège Le Montalet.



Renouvellement d'un camion IVECO avec option saleuse.

2017 : ANNEE ELECTORALE

Nous vous rappelons que l'année 2017 est très chargée en matière électorale. Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai et les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Concernant les cartes électorales, tous les électeurs en recevront une nouvelle dans le courant du mois de mars. Si toutefois leur adresse n'est pas correcte, les services de la poste ne feront pas suivre. Pensez donc bien à signaler vos changements d'adresse auprès du secrétariat de la mairie.

INFOS +

A l'initiative du Département du Tarn, une route chauffante est expérimentée sur la commune de Lacaune : portion de 400 m sur les deux voies de la RD 622 située à la sortie de Lacaune direction Brassac.



Votre commune



Prolongation du tunnel

L'ouverture du tunnel aura lieu dans quelques mois après plusieurs visites chiroptérologiques du tunnel du fait de la présence de chauves souris qui sont des espèces protégées. Ces visites sont faites par la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement en concertation avec le Conservatoire des espaces naturels de Midi-Pyrénées.



A Farayruc, réalisation d'un enrochement pour consolidation de la berge et d'un ouvrage du réseau eaux usées d'alimentation de la station d'épuration

Parking souterrain

Une étude de faisabilité relative à la construction d'un parking souterrain sous la place Général de Gaulle va avoir lieu. Ce parking permettra de soustraire de nombreuses voitures, place Général de Gaulle, place Louis Valette et place de la Vierge. Par la suite un aménagement important sera entrepris pour la revitalisation du centre bourg. Un embellissement de ces places s'impose pour le plaisir des habitants et des touristes à la recherche d'un centre ville agréable. L'aménagement sera fait en concertation avec les habitants de la commune.

Enquête thermique...



Le 3 octobre dernier, le maire de Lacaze a été reçu par Monsieur Eric DUCOURNEAU, Directeur Général des Laboratoires Pierre Fabre, pour évoquer l'éventualité d'une relance de l'activité thermale sur la commune. Suite à ces échanges fructueux, un cabinet spécialisé devrait intervenir pour évaluer le potentiel thermal de la commune : qualités de l'eau, atouts naturels, altitude, paysages arborés et verdoyants ... Une étude de faisabilité est en cours. Nous espérons obtenir des réponses concrètes dans les domaines foncier, programmatique, marketing et financier. Affaire à suivre ...



Reconstruction complète chambre de vannes réservoir AEP de la Métairie de Barthes



Votre commune

TRAVAUX

AVANT Mur du château (garde corps à venir prochainement)



APRES



Vue de dessous

AVANT Fontfranque



APRES



AVANT Elargissement pour champ de vue au Thyois



APRES



ETAT CIVIL

du 1er septembre au 5 décembre

MARIAGES

10 septembre : Elodie CANAC et Fabien CHIFFRE
Tous nos voeux de bonheur.

NAISSANCES

17 septembre : Justyne CALAS TRACANA
20 octobre : Louise LECHA
8 novembre : Lisia SEBE BRU
16 novembre : Kevin-Marian ILIE
18 novembre : Rali EL MIHDAR
4 décembre : Lylia NEGRE
Sincères félicitations aux heureux parents.

DECES

21 septembre : Gérard CASTANIE
25 septembre : Fernande SALLES veuve BRALS
1er octobre : Marie GUIBBERT veuve CROS
3 octobre : Gilberte BONNAFE veuve SCHÄFER
16 octobre : Marcelle SOULIE veuve MAFFRE
25 octobre : Josèfe TARRÉS veuve CALVET
25 octobre : Camilia BERNARDO veuve PIRES
25 octobre : Pierre GIRARD
3 novembre : Alberto AMARAL
4 novembre : Denise SOULIE veuve FIEU
6 novembre : Jean BOUVELLE
13 novembre : Roland PANIS
14 novembre : Louis RAMOND
Sincères condoléances à leur famille.

CONSEIL DE VOTRE GENDARMERIE

Gendarmerie
nationale

Une force humaine

«CONSEILS AUX PARENTS :
LES JEUX DANGEREUX»

Gendarmerie : 17
Brigade de LACAUNE :
05.63.37.63.17

Le jeu du foulard, le rêve indien, happy slapping, cap ou pas cap sont des jeux qui vous disent certainement quelque chose. Ces « jeux » dangereux et leurs pratiques violentes sont un phénomène inquiétant qui ne cesse d'augmenter aussi bien dans les cours de récréation qu'à l'extérieur des établissements scolaires. Une vigilance est alors nécessaire de la part des parents. Lors d'un sondage datant de 2007, 8 élèves sur 10 déclaraient connaître au moins un de ces « jeux ».

Les jeux de non-oxygénation

La plupart des pratiquants de ces « jeux » sont de jeunes collégiens mais peuvent aussi commencer en école primaire sans que les adultes soient mis au courant. Ils consistent par strangulation (étranglement) à l'aide d'un foulard, torchon, les mains, ceinture, etc., à s'asphyxier. Cela produit une non-oxygénation du cerveau, bien entendu dangereuse provoquant des lésions irréversibles, voire dans certains cas le décès.

Les jeux d'agression

En général, cela se produit dans un groupe de jeunes s'en prenant à un seul autre jeune de leur âge. Le seul but est de lui faire du mal physiquement ou psychologiquement. Ce genre d'agressions peut se faire aussi via les réseaux sociaux.

Les jeux de défi

Le fameux « cap ou pas cap ». Même si certains défis sont sans danger d'autres le sont nettement moins. Recherchant à démontrer qu'il peut réus-

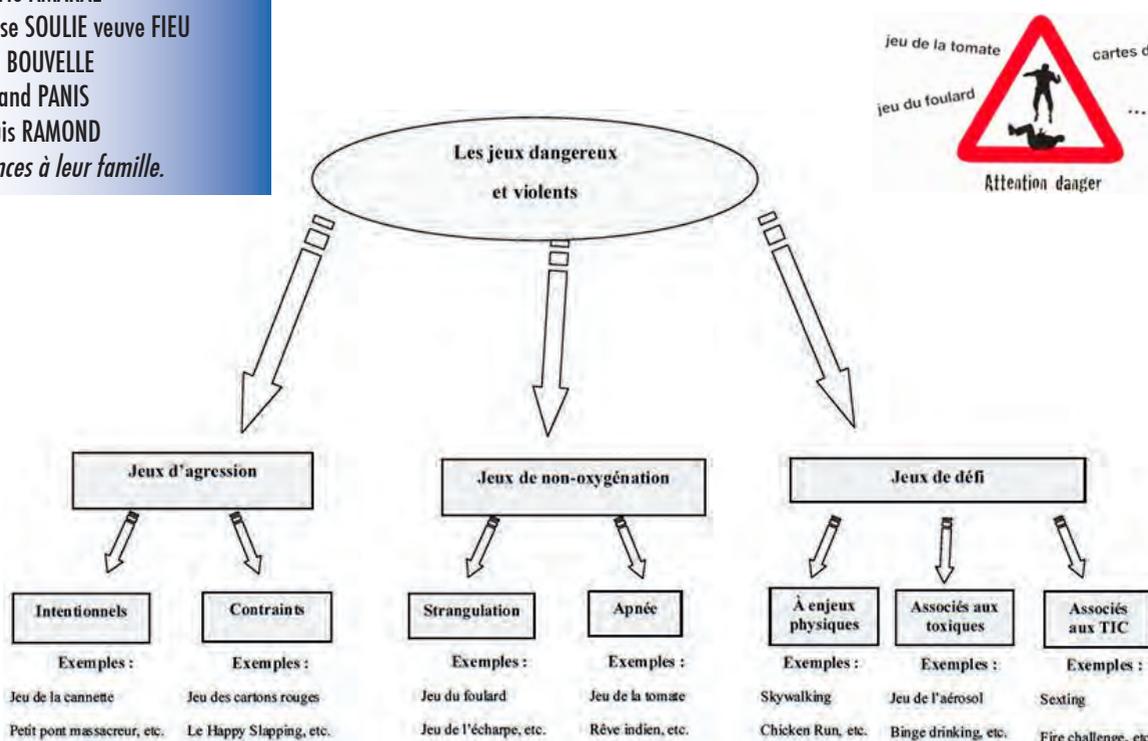
sir des exploits, le jeune peut mettre sa vie en danger. Surtout dans le cas où il est filmé afin de mettre la vidéo en ligne sur internet. Beaucoup se blessent en voulant refaire les « exploits » réalisés sur la toile par des professionnels.

Comment savoir ?

Certains changements de comportement chez l'enfant, les traces de coups ou rougeâtres autour du cou, violence soudaine, sont des éléments pouvant faire penser qu'il joue à ces jeux dangereux ou qu'il en soit la victime.

Les personnels de l'éducation nationale sont déjà alertés sur ce sujet depuis des années, mais les parents doivent aussi protéger leur(s) enfant(s).

Une brochure d'information de l'éducation nationale est téléchargeable sur : <http://media.education.gouv.fr/file/51/6/5516.pdf>



2015	
Total des produits de fonctionnement	3 329 000
Impôts locaux	1 088 000
dont	
taxe foncière	706 000
taxe d'habitation	305 000
fiscalité reversée par le GFP	800 000
autres impôts et taxes	319 000
Dotation globale de fonctionnement	415 000
autres dotations et participations	90 000
atténuations de charges	31 000
divers dont	586 000
repas	72 000
locations diverses	222 000
vente de bois	74 000
Total des charges de fonctionnement	2 806 000
Charges de personnel	1 342 000
Achats et charges externes	942 000
fonds de péréquation	63 000
Charges financières	32 000
Subventions versées	96 000
contingent incendie	98 000
autres charges	233 000
Capacité d'autofinancement	523 000
Remboursement capital	166 000
Capacité d'autofinancement nette	357 000

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT REALISEES SUR 2016

Opération	dépenses réalisées au 17/11/16	subventions accordées
Eclairage public	5 343,84 €	
Acquisition matériel administratif	8 724,96 €	
Acquisition divers matériel	9 635,58 €	
Acquisition matériel scolaire	2 130,05 €	
Acquisition matériel transport	245 654,48 €	
Travaux divers bâtiments	72 916,20 €	
Divers travaux voirie	179 059,96 €	
Espaces verts	14 702,78 €	
Sentier Enfant Sauvage	10 640,00 €	
Travaux groupe scolaire Victor Hugo	19 531,32 €	5 176,00 €
Programme de signalisation	5 098,21 €	
Travaux forêt	14 160,00 €	
Circuit de l'eau et des fleurs	23 000,00 €	5 000,00 €
Isolation salle les Vidals	19 910,99 €	
Bâtiments enfance	19 860,88 €	12 097,00 €
Carrefour des 3 ponts	9 599,66 €	48 000,00 €
Aménagement menhir	6 994,64 €	
Travaux Granisse	16 476,00 €	
Toit de la crèche	22 000,00 €	7 400,00 €
Achat de matériel de location	640,00 €	
Maison de retraite	13 410,66 €	2 600,00 €
Mobilier	19 406,63 €	
Réfection trottoirs	8 916,00 €	
	747 812,84 €	80 273,00 €

Evolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

Aide de l'Etat de 2013 à 2016	2013	517 125 €
	2014	483 446 €
	2015	415 408 €
	2016	356 348 €

On voit tous les ans une baisse de la DGF qui passe de 517 125 € en 2013 à 356 348 € en 2016 soit une baisse de 31%. Cette baisse de DGF est voulue par l'Etat pour faire participer les collectivités au redressement des finances publiques de l'Etat.

Evolution du FPIC

	FPIC bénéficiaire	FPIC contributeur	FPIC solde
2014	16 818 €	42 428 €	- 25 810 €
2015	8 341 €	63 169 €	- 51 828 €
2016	0	94 457 €	- 94 457 €

Le FPIC (fond de péréquation intrcommunal permet une solidarité entre les communautés jugées plutôt riches pour aider celles considérées plutôt pauvres. En 2016, nous avons contribué à hauteur de 94 457 €.

De 2013 à 2016, la baisse de la DGF, moins 160 777 € conjuguée à la contribution du FPIC de 94 457 € diminue considérablement la capacité d'auto financement de 255 234 €.

Il faut savoir l'importance de cette dernière car c'est elle qui permet le remboursement en capital de la dette, et la réalisation de nouveaux investissements.

A la Maison de Retraite St Vincent

Atelier chocolat chez le pâtissier !

Durant 2 après-midi, les résidents de la Maison de Retraite et de la Résidence Saint Vincent sont allés apprendre la fabrication des chocolats dans l'atelier de la Maison Labinal rue de la mairie à Lacaune .

Brice Labinal, chocolatier, a reçu tout ce petit monde (15 personnes) et leur a expliqué tout son savoir-faire et sa passion pour le chocolat.

Autour de la table, les participants très attentifs posaient de nombreuses questions.

Ils étaient loin d'imaginer tout le travail nécessaire et les délicates étapes depuis les fèves de cacao pour arriver au produit fini. Du travail d'orfèvre diront certains !

Après avoir retroussé les manches, mis le calot, la réalisation des petits plaisirs pouvaient commencer. Les yeux pétillants, certains ne pensaient qu'à se lécher les doigts, d'autres à récupérer des petits morceaux égarés. Nous sommes repartis avec des chocolats fourrés au praliné, des orangettes, des pâtes d'amandes aux différents parfums, des Pères Noël...

La directrice, les animateurs et les résidents remercient très chaleureusement Brice Labinal, patient, attentif et attentionné qui a su transmettre sa passion pour son travail et promet de belles créations pour les jours à venir.

Merci également à son apprenti Bilitis pour son aide précieuse.

En repartant (un peu tristement) nous avons réalisé qu'après Noël ... il y aura Pâques !



Le Maître et ses élèves devant leurs réalisations !

Vacances dans les Pyrénées Ariégeoises

Mi-septembre les résidents des maisons de retraite de Lacaune, de Saint Pierre de Trivisy et de la Résidence Saint Vincent sont partis en vacances en Ariège, à Bonascre à 1400 m d'altitude. Le village de vacances offrait une vue magnifique sur les hauts sommets pyrénéens : le Tarbesou et la Dent d'Orlu. Le programme riche et varié leur a permis de découvrir les proches environs : la station de ski de Bonascre, Foix et son célèbre château, les forges de Pyrènes, les montagnes andorannes, Ax et ses nombreuses sources chaudes... Au village, la découverte de la flore ou la fabrication d'un bâton de marche en a étonné plus d'un et les soirées animées, surtout celle en discothèque (à 95 ans !!!) resteront longtemps dans les mémoires. Été indien, ambiance chaleureuse, paysages de cartes postales, excellente et copieuse table, hébergement de qualité et personnel attentif et attentionné font que tout ce petit monde ... est prêt à repartir !

Seniors en vacances

46 seniors sont partis en direction du Luberon, pour Céreste et son village de vacances, Le Domaine du Grand Luberon dans le cadre du dispositif "Seniors en vacances". Baux de Provence, Fontaine de Vaucluse, Forcalquier et ses parfums, Gordes, un des plus beaux villages de France, l'abbaye de Sénanque nichée dans un vallon isolé, puis les carrières d'ocres du Roussillon.

Les gorges du Verdon et la visite de Moustiers Sainte-Marie ont clôturé ce séjour riche en couleurs. La prochaine destination pour 2017 n'est pas encore définie !



Le crime de la rue Saint-Antoine par André SUC

Ce mois de février 1897, le 21 tombant un dimanche, la foire mensuelle est reportée au lundi 22. Et le lendemain mardi 23, quand M. Boyer, suppléant du juge de paix, sort de son domicile de la rue Saint-Antoine à quatre heures du matin, il bute sur un homme étendu dans le ruisseau. Sans doute un souillard qui, la veille jusqu'à point d'heure, a fait le tour des nombreux cafés du bourg. Avant que cet ivrogne ne s'avoue vaincu par sa « charge ». Mais l'homme de loi révisé son jugement hâtif : du sang, sec maintenant, a coulé dans le caniveau. Les gendarmes, dépêchés sur place, au vu des plaies à deux endroits différents du temporal de la victime, en déduisent sans peine qu'il ne s'agit ni d'un suicide, ni d'une chute malencontreuse. Et le mercredi 24 février, procureur et juge d'instruction de Castres prennent le relais, assistés du docteur Vergnes.

Un ouvrier vagabond

L'officier d'état civil peut dès lors établir l'acte de décès. Il y est déclaré que le garde-champêtre Henri Valette et son homonyme ont trouvé ce corps hier à 4 heures du matin. Il s'agit de Gautrais Célestin, Marie, Joseph. Sa description physique serait d'une banalité désarmante s'il n'était mentionné « une petite cicatrice en X sur l'index de la main gauche ». C'est un « journalier, de passage à Lacaune, fils de ... et de ... ». De toute évidence, ces renseignements émanent du livret d'ouvrier¹. Infortuné Célestin : s'il était né voilà 39 ans en Ille-et-Vilaine, à Bonnemain, c'est entre de bien mauvaises mains qu'il a expiré : outre ses deux fortes blessures au temporal, son crâne est complètement fracturé de la base au sommet, et son corps a subi de fortes contusions produites par des coups de bâton. Aux dires des Lacaunais qui ont pignon sur rue, ce trimardeur se serait acquiné avec un autre clochard, ce même vagabond qui a, de surcroît, fait le mariole dans l'attroupement suivant la découverte du cadavre. Le vol – Gautrais avait retiré à la poste le 22 février, entre trois et quatre heures du soir selon la receveuse Mme Rech, la coquette somme de 100 francs de son livret d'épargne – serait le mobile du crime.

Concernant un journalier de passage, ce fait divers ne saurait alimenter les conversations et les énergies locales bien longtemps. Et cela, n'en déplaît au chroniqueur de La Dépêche du Midi (27 février 1897) : « Il paraît en effet inadmissible qu'un homme soit assassiné en pleine rue de Lacaune sans que personne n'ait rien entendu ni rien vu. Nos montagnards n'aiment guère à se trouver mêlés dans des "affaires de justice" mais, avec le temps, les langues se délient et la vérité se fait jour ».

Vacher, un tueur de bergères ?

Dans les Monts de Lacaune frontaliers avec l'Aveyron, il s'est longtemps – les plus anciens de nos contemporains s'en souviennent encore – raconté à la veillée l'histoire suivante, comme l'a transcrite le Barrol René Lasaires. « Vers 1900, dans le pays, sévissait un drôle d'accordéoniste, un colporteur qui cachait au fond de sa caisse revolver et couteau. Un jour, il croisa, près de Murasson, la route d'Eugénie Cabanes, une jeune fille du Gorp del pont. Après qu'elle eut franchi un ruisseau, elle se trouva nez à nez avec ce vagabond qui l'arrête. Prise de panique, Eugénie cria si fort que le boulanger, de passage, accourt, mettant en fuite l'agresseur. Car chacun, à l'époque, avait entendu parler de ce colporteur qui proposait différents foulards aux jeunes filles... mais un seul lui suffisait pour les étrangler, avant de les violer et de les mutiler. C'était le trop fameux tueur de bergères de l'Aveyron. Il s'appelait "Vacher". » Vacher... Si cette conclusion est drôle, elle ne le fut pas pour Eugénie, ni pour la famille de Joseph Cabanes qui n'eut d'autre ressource que de la faire interner à Montpellier : la trop grande peur lui avait fait perdre la raison.

Un « loup » dans la bergerie

Août 1897, en Ardèche. Aidé par des voisins, le fermier Séraphin assomme un « étranger » qui tentait de violer sa femme. Le coupable se déclare sous le nom de « Sergent Joseph Vacher ». Cette affaire ardéchoise parvient aux oreilles d'Émile Fourquet. Ce jeune juge d'instruction de Belley (Ain) trouve le scénario ardéchois semblable à tant d'autres, dans le sud-est, et même au-delà jusqu'à Lacaune. Troublant. Car l'assassin

de Gautrais court toujours. C'est ainsi qu'en liaison avec le passage de Vacher dans les monts de Lacaune, 63 dépositions composent le dossier d'enquête. Plus de cinq mois ont passé, mais la mémoire des témoins n'est en rien altérée. Entre Rayssac (20 janvier) et Murasson (12 avril), tous se souviennent du colporteur : le bourrelier Bacou, le marchand de parapluies Chabanon, le maçon Maraval, le métayer de Calmels Costes, tous de Lacaune comme le fils Escudié qui lui a taillé la barbe. Ou encore Auguste Barthès le jeune fermier de Cambiès... Virginie Bousquet, de Carausse se souvient : « Vers le 20 février, il est resté à se chauffer toute la journée dans la cuisine... Ma petite fille Germaine, âgée de six ans, que cet homme avait prise sur les genoux en mon absence, me dit qu'elle avait aperçu dans sa caisse [de colporteur] un gros couteau ». Certains de ces témoins, comme Paul Valette, de Lagarrigue, relatent ainsi qu'ils ont hébergé ce vagabond durant quelques jours, qu'il a fait l'école à leurs enfants... Quelle peur rétrospective s'ils ont appris son destin !

Premier tueur en série

Sur la place centrale de Bourg-en-Bresse, le 31 décembre 1898, hué par la foule, Joseph Vacher est traîné vers la guillotine. Il a avoué onze meurtres. Sans parler d'une demi-douzaine de tentatives avortées, le juge d'instruction ajoute vingt crimes de plus à son passif, dont celui de Gautrais dans la rue Saint-Antoine (lorsque le mobile était le vol, Vacher niait toute responsabilité). Le bourreau Louis Deibler a démissionné depuis trois jours, mais il sera contraint de faire son office.

La carrière de « l'Éventreur du Sud-Est » avait commencé par Louise, une servante dont il tomba éperdument amoureux alors qu'il était soldat. Aussi volage que Joseph était romantique, Louise rit au nez de ce nigaud de plouc qui la demande en mariage. Devant ses refus, le sergent Vacher, revenu à la vie civile, dégainait : quatre balles pour elle, deux pour lui. Les deux survivront. Mais une balle a déformé (œil et profil gauche) le tireur, et, surtout, l'autre est restée coincée dans sa boîte crânienne. Dirigé vers l'asile de Dôle, il subit le quotidien des internés. Sans broncher, pendant deux ans. Comme il semble guéri médicalement, il est relâché. La suite passe par Lacaune, Murasson et autres lieux, y laissant un long sillage de drames.

Un siècle après que la guillotine de Castres a été installée en bas de la rue Saint-Antoine pour exécuter, devant un nombreux public, « Fouillaraque » (voir la stèle) coupable d'avoir entravé la marche de la République, le sang a donc encore coulé entre fontaine des Pisseurs et route de Castres. Et paradoxe : dans la solitude d'une nuit d'hiver, s'il n'avait été occis par un assassin « fameux », le meurtrier crapuleux de l'ouvrier-vagabond Gautrais serait totalement oublié.



Joseph Vacher

¹ Ce document, visé par les patrons, faisait office de solde de tout compte. Il permettait d'avoir un suivi des déplacements, et évitait le délit de vagabondage à son détenteur.

Sources

La Dépêche du Midi, 26 et 27 février 1897. Registre d'état civil de Lacaune. Les Grandes Affaires criminelles du Tarn, de Sylvain Larue (De Borée éditions). Cahiers de Rieu-montagné n°1 (avril 1983) et 66 (janvier 2011).



En octobre, dans le cadre du programme de langue ancienne, M. Baron a organisé un séjour ouvert aux élèves latinistes du collège. La cinquantaine d'élèves a pu découvrir le patrimoine somptueux de la ville de Rome. Accompagnés, jour après jour, par des guides interprètes, ils ont arpenté les anciennes voies romaines du Colisée ou du port d'Ostie, visité les musées du Capitole, le Vatican et les collections de la villa Borghese.

Samedi 12 novembre, à la mairie de Lacaune, a eu lieu la remise officielle de plusieurs diplômes aux élèves du collège du Montalet. La principale de l'établissement, accompagnée de la conseillère d'éducation et de huit professeurs, avait voulu donner un peu de solennité à l'événement et avait convié les maires des différentes communes. Robert Bousquet, maire de Lacaune, a ouvert la séance par un mot de bienvenue à toute l'assistance. Ensuite, la principale a proclamé les très bons résultats de la session de juin 2016. Pour le DNB (diplôme national du brevet), sur 43 candidats de 3e, 39 ont été reçus, soit 90,69 % de réussite; pour le CFG (certificat de formation générale) concernant les élèves de Segpa (section d'enseignement général professionnel adapté), cent pour cent de réussite pour les 8 candidats; enfin, pour le DELF (diplôme d'études de langue française) concernant les élèves étrangers, également réussite totale pour les 4 candidats.

Ce fut ensuite le moment solennel où Mme Rosenberg remet officiellement le diplôme à chaque lauréat en n'oubliant pas les félicitations d'usage. Après les applaudissements de rigueur, la cérémonie se termina par une petite collation offerte par la mairie de Lacaune.

Remise de diplomes aux collégiens



Cross départemental

Après le cross du collège en octobre dernier, les meilleurs élèves ont été sélectionnés pour participer au cross départemental. Ce dernier s'est déroulé à Pratgraussals, commune d'Albi, le 23 novembre, et réunissait plus de 1 800 collégiens. Les professeurs de sport sont très satisfaits de l'excellente prestation des Lacaunais, qui ont obtenu de belles performances. Les benjamins garçons par équipe ont fini deuxièmes au classement général.

Et surtout les minimes (de quatrième et troisième) ont terminé à la première place au classement par équipe mixte.

L'équipe lacaunaise était composée des jeunes collégiens Mathias Nègre, Logan Schieberlé, Théo Vergely, Lucie Guiraud, Jessica Borraz et Kelly Borraz. Bravo à tous !

Rappel résultats CROSS COLLEGE

- course 1 (1500 m pour CM2, 6es et 5es) :

Filles : 1ère Clara Mazera (5A), 2e Ambre Vidal (CM2), 3e Lena Gomez (CM2).

Garçons : 1er Bastien Sylvain (CM2), 2e Hugo Maury (CM2) et 3e Maël Alran (CM2).

- Course 2 (2000 m 6es et 5es) :

Filles : 1ère Lisa Vergely (6A), 2e Justine Canac-Castan (6B) et 3e Jeanne Fernandez (6C);

Garçons : 1er Anaël Bousquet (6A), 2e Sacha Bousquet (5A) et 3e Mohammed Gaddour (6B).

- Course 3 (2000 m 4es et 3es) :

Filles : 1ère Justine Garrigaud (3A), 2e Kelly Borraz (3A) et 3e Jessica Azaïs (3C);

Garçons : 1er Cyril Biau (3A), 2e Jonathan Evrard (4B) et 3e Clément Bonnet (3B).

- Course 4 (3000 m 4es et 3es) :

Filles : 1ère Lucie Guiraud (3B), 2e Jessica Borraz (3e Segpa) et 3e Myriam Pistre (4B);

Garçons : 1er Matthias Nègre (4A), 2e Logan Schieberlé (4A) et 3e Théo Vergely (3C).

Félicitations à tous les participants

Nouvelle association

L'Association des donneurs de sang bénévoles des Monts de Lacaune vient d'être créée. Elle a pour objet de venir en aide à l'équipe médicale qui vient faire la collecte de sang trois fois l'an à Lacaune. Les membres se proposent de faire la promotion du don du sang auprès du public et de placer des affiches dans les commerces et aux entrées de la ville. Le jour de collecte, ils aideront à la mise en place de la salle, ils organiseront la collation après le don et, en fin de journée, il faudra ranger la salle. Ces bénévoles seront au service de l'équipe médicale qui pourra se consacrer entièrement à sa tâche première. Les responsables assisteront aux réunions départementales et donneront leur avis, notamment sur les horaires de collecte.

Voici le bureau dont le siège se trouve en mairie de Lacaune : Gisèle Suc, présidente ; André Suc, vice-président ; Michel Cambon, trésorier, et Gérard Vargas, secrétaire. Si des volontaires veulent rejoindre cette équipe, qu'ils s'adressent à l'un d'eux, sinon au 05 63 37 45 21.



NOS CHAMPIONS du 3ème trimestre 2016



AREL

La Fédération Française d'Équitation nous a signalé les brillantes participations de deux cavaliers au championnat de France d'équitation : Thibault HUBNER et Hélène HUBNER qui ont obtenu des médailles lors de ces championnats.

Le PERE NOEL s'invite...



10 Garderie

MOTOCROSS

Pour sa première participation, au guidon de sa KTM 250 de Moto Team 81 (épreuve du championnat de France Indoor à Lille), Julien ROUSSALY a obtenu une superbe récompense en terminant à la deuxième place des juniors.



MAJORETTES

Pour leur 1ère participation au championnat d'Europe en Croatie, une très belle 5ème place en duo pompon pour Océane et Sarah MILLE.



Centre de Loisirs

Le cinéma

CINECRAN 81 à la Maison des Associations

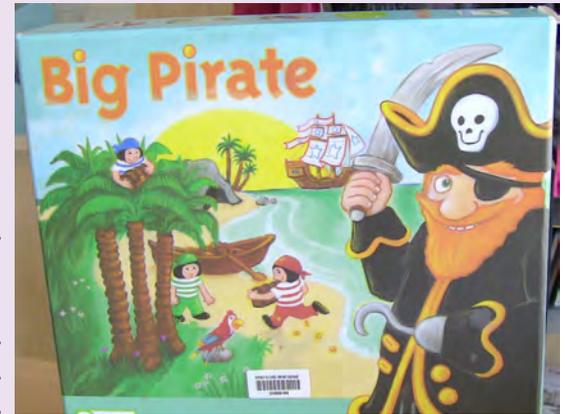
- 5 janvier à 20h30
- 16 février "SPÉCIAL VACANCES" dans l'après-midi (ciné + goûter)
- 2 mars à 20h30
- 6 avril "SPÉCIAL VACANCES" dans l'après-midi (ciné + goûter)
- 4 mai à 20h30
- 1er juin à 20h30

Si vous souhaitez recevoir le programme envoyez votre adresse email sur info@lacaune.com

Ludo média

BIG PIRATE DE DJECO

Jeu de coopération et de stratégie superbe, sur le thème des pirates! 3 joueurs sont des moussaillons et doivent aller dérober chacun un coffre au pirate puis regagner leur barque. Ils se déplacent avec un dé 1,2,3 et disposent de cartes perroquet pour doubler les points et de cartes cocotier pour se cacher. Un joueur joue le Pirate, qui se déplace avec son propre dé. Il avance plus vite que les moussaillons mais il ne peut pas faire demi-tour. Chaque joueur choisit le meilleur chemin pour son personnage. De l'anticipation, du suspense et beaucoup de plaisir!



Marie-Pierre du Centre Culturel de l'Enfant Sauvage vous conseille...

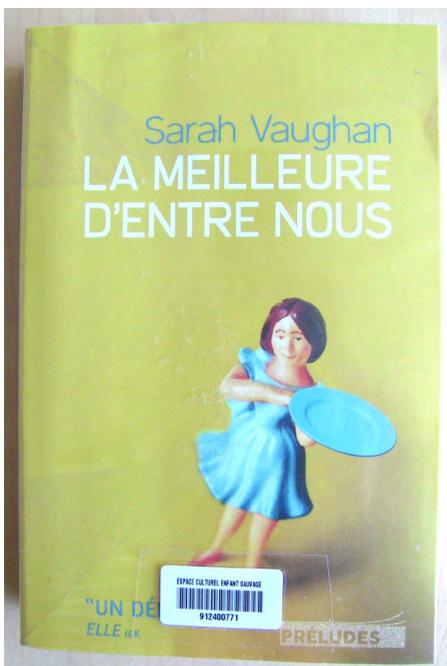
La meilleure d'entre nous" de Sarah Vaughan aux Editions Préludes

« N'oubliez pas : la pâtisserie est une preuve d'amour ». Kathleen Eaden, L'Art de la pâtisserie, 1966.

Angleterre, de nos jours. Le concours pour élire la nouvelle Kathleen Eaden a commencé ! Cinq candidats sont en lice, réunis par une passion commune. Mais la confection d'un cheesecake ou d'un paris-brest ne suffit pas toujours à faire oublier les blessures et les peines.

Jenny, la cinquantaine tout en rondeurs, délaissée par son mari ; Vicki, qui aspire à plus qu'à élever son petit Alfe ; Claire, la jeune caissière mère célibataire qui ne rêve même plus d'une autre vie ; Karen, dont l'apparente perfection dissimule bien des secrets ; sans oublier Mike, veuf en pleine thérapie culinaire... Au cours d'une compétition aussi gourmande qu'échevelée, tous apprendront que l'art de la vie est au moins aussi difficile que celui de la pâtisserie.

Généreux et inspirant, bourré d'émotion et d'humour, un premier roman à dévorer d'une seule traite, peuplé de personnages irrésistibles. Une déclaration d'amour à toutes les saveurs de la vie!



Horaires de la bibliothèque municipale
Mercredi, jeudi et vendredi : 13h30 - 18h30



AVEC L'ADIL du Tarn FRAPPEZ A LA BONNE PORTE...

Vous vous posez des questions liées au logement : contactez l'ADIL 81 : les juristes sont à votre écoute pour vous donner gratuitement tous les conseils juridiques, fiscaux et financiers sur le logement, que ce soit en matière :



⇒ D'ACCESSION A LA PROPRIETE :

- **en terme financier** quant aux prêts, subventions, simulations et diagnostics financiers, contrats de prêt, assurances, frais annexes, cautionnement, hypothèque...
- **en terme juridique** : étude avant signature du compromis de vente, de l'acte authentique, du dossier de diagnostics techniques obligatoires, des obligations du vendeur et de l'acquéreur, du délai de rétractation, des frais liés à cette accession... étude de contrat de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise, exécution et délais, lotissement, certificat d'urbanisme, permis de construire, assurance et garantie obligatoire, désordres en cours de chantier...
- **en terme fiscal** : taxes liées à l'accession (TA, TDENS,...), taxe foncière, taxe d'habitation.

⇒ D'AMELIORATION DE L'HABITAT : aides, prêts, subventions, conventionnement, avantages financiers et fiscaux, OPAH...

⇒ DE LOCATION : rapports locatifs, obligations du bailleur et du locataire, révision de loyers, charges locatives, réparations, congé, financement du dépôt de garantie, aide au logement, cautionnement, démarches et procédures, impayé de loyer, demande de logement social...

⇒ DE FISCALITE : investissement locatif, conventionnement ANAH, crédit d'impôt...

⇒ DE COPROPRIETE : charges, syndic, assemblée générale, rapports entre copropriétaires...

⇒ DE TROUBLES DE VOISINAGE : plantations, servitudes, usages locaux...

Pour rencontrer l'un de nos juristes, l'ADIL est au plus près de chez vous, à :

ALBI	Résidence Leclerc 3 Boulevard Lacombe ☎ 05.63.48.73.80	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi) du lundi au vendredi sur RDV
CARMAUX	Maison de la Citoyenneté 26 Avenue Bouloc Torcatiss	de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 le 2 ^{ème} mardi du mois
CASTRES	Maison des Administrations 2 ^{ème} étage Place du 1 ^{er} Mai	de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 45 • Sur RDV au 05.63.48.73.80 le lundi & le mercredi • Le jeudi sans RDV • Le 1 ^{er} mercredi du mois : permanence à Mazamet
MAZAMET	Maison des Associations 41 Rue Galibert Pons 1 ^{er} étage - salle 4	de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15 1 ^{er} mercredi du mois
GAILLAC	Mairie - Bureau n° 4 - 2 ^{ème} étage - 58 Place Hautpoul	de 9 h à 12 h 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi du mois
GRAULHET	CCAS Place Elie Théophile	de 9 h à 12 h 1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi du mois
LAVAUUR	Pôle de Service Espace Saint-Roch 2 Rue de l'Abattoir	de 9 h 15 à 12 h le 3 ^{ème} lundi du mois
SAINT-SULPICE	Pôle de Service Espace Sicard Alaman 11 Chemin de la Planquette	de 13 h 30 à 16 h 45 le 3 ^{ème} lundi du mois

Pour connaître les dates de nos prochaines permanences, rendez vous sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.adiltarn.org/nous-contacter-nos-permanences.html>

Retrouvez également l'ADIL sur internet :

mél. : adil81@wanadoo.fr

site : www.adiltarn.org